

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

Sommaire

Le calendrier Parcoursup en 3 étapes :

Étape 1 :

> Découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation

Étape 2 :

> S'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

> L'analyse des candidatures par les formations

Étape 3 :

> Consulter les réponses des formations et faire ses choix

Le calendrier 2023 en 3 étapes

Début Nov. 2022 > Janvier 2023

Je m'informe
et découvre les formations

1

18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023
Je m'inscris pour formuler mes vœux

Jusqu'au 6 Avril 2023
Je finalise mon dossier

2

1er Juin 2023 > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses
des formations et je décide

3

Début
Nov. 2022

Déc.

Janv. 2023

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

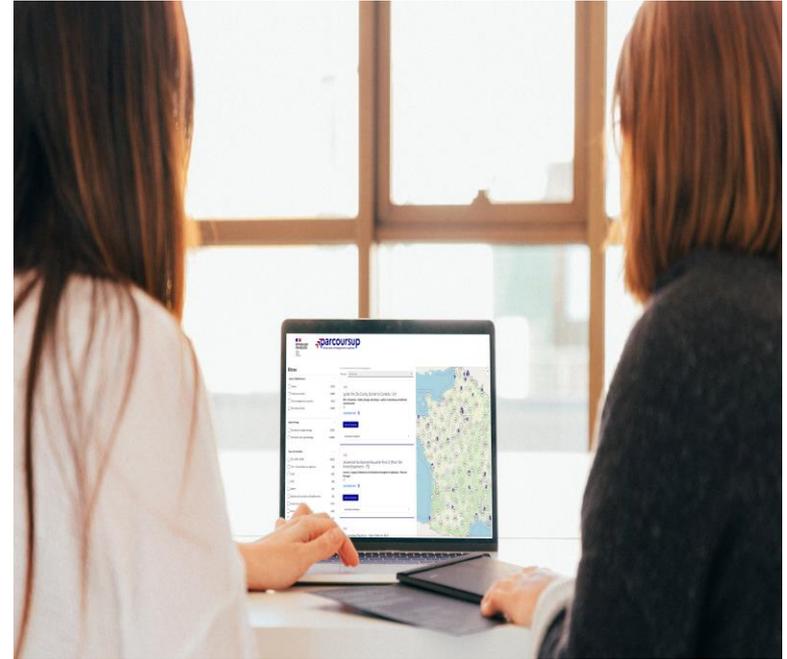
Août

Sept.

Jeudi 9 Mars 2023 :
Dernier jour pour formuler
mes vœux

Étape 1 : Découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation

Novembre 2022 > Janvier 2023



Des outils pour préparer votre projet d'orientation

 **onisep**
TERMINALES
2022/2023

5 étapes pour mon parcours
vers l'enseignement supérieur



ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4 ÉTAPE 5

J'explore les possibles

- 10 conseils pour s'orienter
- Que faire après le bac ?
- Info filières

Je découvre les formations et les parcours

J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix

Je souhaite en parler

Je prépare mon entrée dans le supérieur

 **parcoursup**
Entrée dans l'enseignement supérieur

C'est quoi Parcoursup? Rechercher une formation Foire aux questions

Accueil > Rechercher une formation

Rechercher une formation

Les formations en apprentissage sont intégrées progressivement dans le moteur de recherche, nous vous invitons à le consulter régulièrement d'ici le 18 janvier 2023.

Rechercher une formation par mots-clés

BTS audiovisuel Normandie, Licence droit Toulouse, BUT informatique (68), ...

Taux d'accès par type de bac

Tous

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

(11220)
(3110)
(6034)

Public
Université de Franche-Comté - Site de Montbéliard (25)



Terminales2022-2023.fr :

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup rénové en 2023
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

Le moteur de recherche Parcoursup

> **Le statut de la formation (public/privé)**

> **Le nombre de places** en 2023 (à partir du 18 janvier 2023)

> **Le taux d'accès en 2022**, c'est à dire la proportion de candidats qui ont pu recevoir une proposition d'admission en phase principale

Ce taux d'accès est désormais déclinable par type de baccalauréat

> **Des suggestions de formations similaires** pour élargir vos choix

Filtres

x Effacer les filtres

Types d'établissement +

Apprentissage 1 +

Types de formation +

Aménagement +

379 formations correspondent à votre recherche dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence ▾

Public

Lycée De La Communication
(Metz - 57)

BTS - Services - Communication ↗

TAUX D'ACCÈS : 18 % ?

Voir la formation ↗

Formations similaires +



Le moteur de recherche Parcoursup

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente :



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidatures



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés professionnels



Contacter et échanger avec l'établissement

Étape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

18 Janvier > 9 Mars > 6 Avril



Création du dossier

www.parcoursup.fr

(cliquer sur « accéder à mon dossier »)

A partir du 18 janvier

Pour cela, l'élève doit disposer :

- **De son INE** (identifiant national élève) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat
- **D' une adresse mail valide et consultée régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- **Du dernier avis d'imposition des parents** : pour demander une CPGE avec internat ou effectuer une simulation de bourse)

Important : pour recevoir les **alertes** envoyées par la plateforme, renseignez un numéro de **portable**. Les parents ou tuteurs légaux peuvent également indiquer leur numéro pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

**Un numéro de dossier est attribué
et l'élève doit définir un mot de passe (à ne pas perdre)**

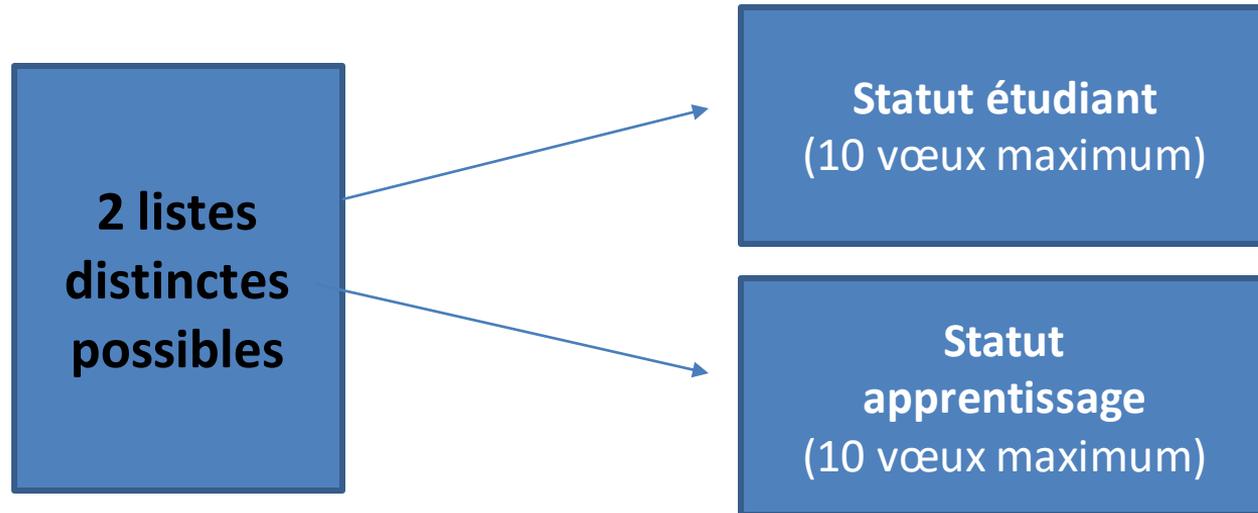
Une fois le dossier vérifié et complété, l'élève peut saisir ses vœux

Saisie des vœux

(du 18 janvier au 9 mars)

Un vœu = une formation dans un établissement

Maximum 10 vœux non ordonnés



Les vœux multiples

Saisie des vœux du 18
janvier au 9 mars

Pour certaines formations, le lycéen peut faire des vœux multiples
(même spécialité, mention ou voie de diplôme dans plusieurs établissements)

Un vœu multiple compte pour un seul vœu parmi les 10 possibles

Par exemple :

BTS : même spécialité dans plusieurs établissements en France = 1 vœu

DN MADE : même mention dans plusieurs établissements en France = 1 vœu

Chaque établissement demandé correspond à un sous-vœu

10 sous vœux maximum par type de formation

20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples

Les vœux multiples : Exemple

Saisie des vœux du 18
janvier au 9 mars

BTS Electrotechnique	Lycée Déodat de Séverac, Toulouse
	Lycée Jean Dupuis, Tarbes
	Lycée Louis Rascol, Albi
BTS Maintenance des Systèmes	Lycée Déodat de Séverac, Toulouse
	Lycée La Borde Basse, Castres
	Lycée Privé st Joseph, Toulouse
BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques	Lycée Stéphane Hessel, Toulouse
	Lycée Privé Myriam, Toulouse
MC Technicien Ascensoriste	Lycée Roland Garros, Toulouse
4 vœux	9 sous-vœux

Un compteur indique au fur et à mesure de la saisie
le total de vœux et de sous-vœux

- Une rubrique spécifique pour les vœux en apprentissage
- Jusqu'à 10 vœux en apprentissage, en plus des 10 autres vœux autorisés
- Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage (pour la majorité des formations en apprentissage)

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Date limite pour formuler vos vœux

> Jeudi 9 mars 2023

(23h59 heure de Paris)



Février



Mars



Avril



Mai

Compléter son dossier et confirmer ses vœux

Jusqu'au 6 avril

Un vœu devient définitif quand :

le dossier est complété

le vœu est confirmé

Date limite de confirmation des vœux :
6 avril

Vœu non confirmé = vœu non transmis

Rappel : il est impossible de formuler de nouveaux vœux après jeudi 9 mars 2023

Compléter son dossier et confirmer ses vœux

Jusqu'au 6 avril

Pour que les vœux soient examinés, le lycéen doit :

> Compléter son dossier :

- projet de formation motivé saisie obligatoire de la motivation pour chacun des vœux sur la plateforme (1500 caractères maximum) au regard des attendus des formations et du projet
- rubrique « préférence et autres projets »
- pièces complémentaires demandées par certaines formations
- rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative) Ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives, engagements : vie lycéenne, associatifs, etc...

> **Confirmer chacun de leurs vœux :** le dossier doit être complet pour être confirmé

Vœu non complet et/ou non confirmé au 6 Avril = vœu supprimé

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- > **Ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 1er juillet 2023.
- > **S'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup** ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

> Jeudi 6 avril 2023

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin

L'examen DES VŒUX dans les établissements d'enseignement supérieur

Avril – Mai

Les dossiers des lycéens sont étudiés par les établissements d'enseignement supérieur :

- **Projet de formation motivé par l'élève** (doit montrer que l'élève connaît bien la formation et qu'il a un projet)
- **Bulletins scolaires de 1^{ère} et de Tle** (1^{er} et 2nd trimestre)
- **Eventuellement : La rubrique « centre d'intérêts »** si elle a été renseignée et les éventuelles **pièces complémentaires** demandées pour certaines formations
- **La fiche avenir renseignée par le lycée = Résultats scolaires** (moyennes, appréciations et positionnement dans chaque matière); **Compétences transversales** (autonomie, méthodes de travail...) et **avis du chef d'établissement** (cohérence du projet et capacité à réussir)

Egalité des chances

Un appui aux lycéens boursiers

- > **Une priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- > **Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence

Des places prioritaires pour les lycéens pro. et techno. dans les formations dans lesquelles ils réussissent le mieux

- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
 - > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**
-

Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

A partir du 1^{er} Juin



Les propositions des établissements d'enseignement supérieur

A partir
du 1^{er} juin

> Consultation des propositions **à partir du 1^{er} juin**

Obligation pour tous de se connecter!

> Quand une proposition arrive*, une alerte est envoyée :

(*Les dossiers sont actualisés une seule fois par jour, chaque matin)

- sur son **portable** * : par SMS et via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
- dans sa **messagerie personnelle** * (rappel : une adresse mail est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)
- dans la **messagerie intégrée à Parcoursup**

** Si les parents ou tuteurs ont renseigné leur numéro de portable et adresse de messagerie dans le dossier Parcoursup, ils recevront également ces mêmes alertes.*

Les propositions des établissements d'enseignement supérieur

A partir
du 1^{er} juin

→ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, BUT, écoles...)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

NON

**Le lycéen reçoit
une réponse
pour chacun de
ses vœux et
sous-vœux**

→ Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour renforcer les compétences attendues et augmenter ses chances de réussite

Privilégier l'utilisation d'un ordinateur pour répondre

Pour chacun des vœux et sous-vœux

Réponse de l'établissement

OUI (proposition d'admission)

OUI-SI (proposition d'admission)

En attente d'une place

NON



Réponse du candidat

Il accepte ou renonce

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce

Le lycéen ne peut accepter qu'une seule proposition (« oui » ou « oui-si »)

Dès qu'il accepte une proposition et après l'obtention de son bac, il doit procéder à l'inscription administrative.

Il est possible d'accepter une proposition et de maintenir des propositions en attente.

DÉLAI POUR ACCEPTER UNE PROPOSITION D'ADMISSION (OU Y RENONCER):

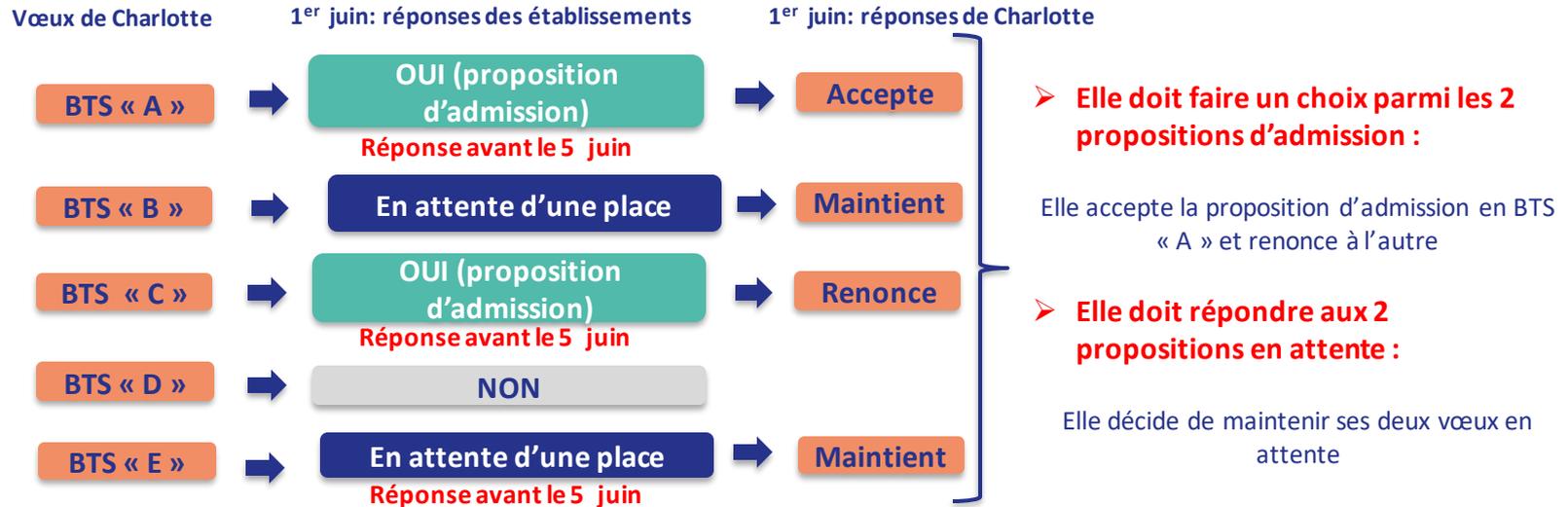
Les candidats devront répondre aux propositions dans les
délais indiqués par la plateforme

**DÉLAI DÉPASSÉ = PLACE DONNÉE À UN AUTRE
CANDIDAT**

L'exemple de Charlotte élève de terminale

A partir
du 1^{er} juin

- Charlotte a fait 5 vœux, tous confirmés avant le 6 avril.
- le 1^{er} juin, elle prend connaissance des décisions des établissements



La procédure n'est pas terminée : Charlotte peut encore recevoir de nouvelles propositions sur ses vœux en attente qui sont maintenus jusqu'au 13 juillet

Elle devra alors répondre aux nouvelles propositions

Après avoir **accepté définitivement la proposition d'admission** de son choix et après avoir **eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

Procédure complémentaire

15 juin – 12 septembre

➤ Quand ?

Du 15 juin au 12 septembre

➤ Qui ?

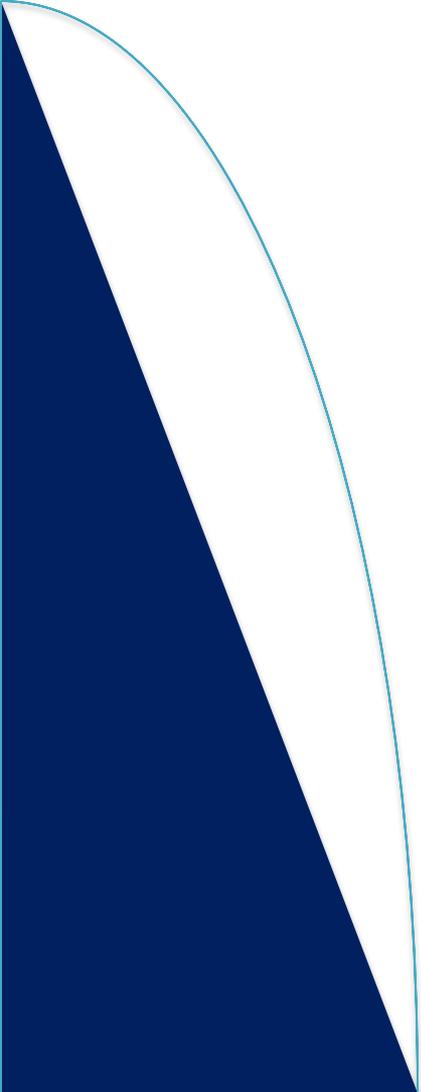
Candidats n'ayant pas obtenu de place lors de la procédure principale

➤ Quoi ?

Nouveaux vœux sur places vacantes

*A partir du 1^{er} juillet, les élèves peuvent aussi saisir la **commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** qui est chargée d'aider les étudiants sans proposition à trouver une place.*

*Elle s'appuie pour cela sur : le **vœu préférentiel** (formulé par l'élève lors de la saisie).*



Vie étudiante et accompagnement des élèves

L'accompagnement technique sur parcoursup

Ressources d'accompagnement et service d'assistance à disposition des candidats et de leur famille :

- **Le numéro vert : 0 800 400 070**
- **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- **Une rubrique « questions fréquentes »**
- **Une rubrique « des tutos vidéos »**
- **Les réseaux sociaux** (Instagram, Twitter, Facebook) pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils

Demande de bourse et/ou logement

Entre le 20 janvier 2023 et le 15 mai 2023

Créer son dossier social étudiant (DSE) sur www.messervices.etudiant.gouv.fr pour demander une bourse et/ou un logement (des simulations possibles sur ce site)

Toutes les infos sur la vie étudiante sur etudiant.gouv.fr

Accompagnement au projet

Entretiens avec les Psychologues EN spécialisés en Orientation
(sur rendez-vous)

Au Lycée Guynemer

Madame BOGGINI

Présente au lycée : le lundi ou le mardi (dates à la vie scolaire)

Au CIO Toulouse Centre

68 boulevard de Strasbourg

31000 Toulouse

Tél : 05.67.76.51.84

(ouvert aussi pendant les vacances scolaires)

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE ATTENTION

